

Aquitaine L'Asstra présente au salon Préventica

L'Association des Services de Santé au Travail de la Région Aquitaine (l'Asstra) a participé au salon Préventica à Bordeaux du 31 janvier au 2 février 2012. Cette manifestation réunit les professionnels de la prévention et de la sécurité au travail.

Par la tenue d'un stand, l'Asstra a proposé aux visiteurs de découvrir de nombreux supports offrant des conseils de prévention thématiques.

Le stand de l'AH133, SSTI dont le siège est à Bordeaux, et qui n'adhère pas à l'Asstra, pour l'heure, complétait la présence des Services de santé au travail.

Les Présidents et Directeurs de la région ont accueilli Martial Brun en marge de cette manifestation. Nous étions le 1^{er} février ; les décrets venaient de paraître. Les échanges ont évidemment beaucoup porté sur les nouveaux textes. Ce fut également l'occasion de préciser l'action du Cisme au bénéfice de ses adhérents, tout en recueillant les attentes.



Le stand de l'Association des Services de Santé au Travail de la Région Aquitaine au Salon Préventica, qui s'est tenu à Bordeaux du 31 janvier au 2 février dernier.

Réunion des directeurs de PACA et Corse Site régional commun et mise en œuvre coordonnée de la réforme

Le 20 janvier 2012, les Directeurs de la région se sont réunis à Aix-en-Provence. Cette rencontre a d'abord été l'occasion d'aborder le lancement prochain du site régional de Présanse "PREvention SANTé Sud-Est", dont l'animation et l'organisation viennent d'être confiées à Mlle Laura Piche.

Martial Brun, invité à cette occasion, a proposé une mise en relation avec des responsables de sites régionaux déjà existants, ceci afin de capitaliser sur les expériences.

La réunion a également été marquée par la présence de la directrice du pôle "T" de la Direccte, Mme Gautier, ainsi que celle de Mme le Dr Cervantès, seul Médecin-inspecteur de la région. Mme Gautier a proposé un premier retour de l'enquête conduite par le cabinet Rhizome que nous avons évoquée dans les Informations Mensuelles de décembre. Il s'agissait de poser un diagnostic sur les conditions favorables à



Présanse
Prévention-Santé-Sud-Est
ASSOCIATION DES SERVICES
DE SANTÉ AU TRAVAIL

la mise en œuvre coordonnée de la réforme entre la Direccte, la Carsat et les SSTI. Les conclusions du cabinet, restituées oralement, ont paru globalement équilibrées et en prise avec la réalité. Cependant, dans l'attente de la clarification réglementaire qui était à venir, beaucoup de questions sur les modalités d'application de la réforme sont restées en suspens pour les Services comme pour la Direccte.

Enfin, un temps était consacré à la présentation d'Evrest par les Docteurs Romazini et Magallon, tous deux référents régionaux de l'observatoire.

Mode de participation, exploitation des résultats, liens avec le projet de Service ont été notamment évoqués auprès des directions d'une région qui fait partie des plus impliquées dans le dispositif (voir article en pages 10-11).